

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2020.00250
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21/09/2020

Politique	-	Dossier n°	CM-000138
Commission	Aménagement - Urbanisme - Economie		
Direction en charge	Renouvellement urbain et cohésion sociale		
Objet	Convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de réalisation d'un cheminement modes doux entre la station Bardot et la rue Beaunier dans le cadre de la troisième ligne de tramway - Approbation.		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **11/09/2020**

Compte rendu affiché le : **22/09/2020**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Présents

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Siham LABICH, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Patrick MICHAUD, Mme Nicole PEYCELON, M. Paul CORRIERAS, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Frédéric DURAND, Mme Nadia SEMACHE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Pascale LACOUR, M. Charles DALLARA, Mme Brigitte MASSON, M. Denis CHAMBE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Claude LIOGIER, Mme Delphine JUSSELME, M. Lionel BOUCHER (Présent jusqu'au point n°88 de l'ordre du jour), Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Maryse ZOFFO, M. Jacques PHROMMALA, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Dominique MANIN, M. Alain SCHNEIDER, M. Georges HALLARY, M. Jacques GUARINOS, M. Robert KARULAK, Mme Catherine ZADRA, Mme Véronique FALZONE, M. Abdelouahb BAKLI, Mme Brigitte REGEFFE, M. Thierry NITCHEU, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Catherine GROUSSON, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Diarra KANE, Mme Laura CINIERI, Mme Fanny RIVEY, M. Tom PENTECOTE, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Danielle TEIL, M. Jean DUVERGER, Mme Christel PFISTER, M. Olivier LONGEON, M. Michel NEBOUT, M. François BOYER, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Ali RASFI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Julie TOKHI, M. Pierrick COURBON, Germain COLLOMBET

Secrétaire de séance

Mme Maryse ZOFFO

■ **Rappel et références**

L'îlot Beaunier est situé en plein cœur du quartier du Soleil, classé Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville. Il fait partie des îlots opérationnels identifiés aux abords du tracé de la ligne de tramway T3 concerné par la reconversion urbaine; et pour lequel la Ville de St Etienne assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération d'aménagement urbain destinée à la restructuration de l'îlot.

St Étienne Métropole, maître d'ouvrage du prolongement de la 3ème ligne de tramway, a développé une stratégie de développement urbain globale à l'échelle du quart nord est de la ville visant l'attractivité du territoire, fondée sur l'habitat, le développement économique, la mobilité, la requalification des espaces publics.

Le principe de l'insertion du tramway dans le territoire traversé a prévu l'accès aux stations créées par un réseau de cheminements nouveaux en cours de réalisation notamment dans le quartier du Soleil.

Ils viennent irriguer et structurer les îlots concernés dont l'îlot Beaunier.

■ Motivation et opportunité

L'îlot Beaunier est aujourd'hui confidentiel car masqué par de nombreuses barrières physiques et visuelles. L'objectif de la restructuration vise à ramener la ville au contact de cet îlot grâce au maillage de cheminements nouveaux qui restructure la trame urbaine et autorise de nouvelles opérations d'habitat durables connectées à la centralité de quartier.

Les études de composition urbaine ont mis en évidence l'opportunité de créer une voie centrale au cœur de l'îlot permettant d'une part de relier les espaces publics accueillant la ligne de tram T3 à la rue Beaunier et d'autre part de desservir le programme de logements neufs à venir au sein de l'îlot d'une capacité d'environ 30 logements.

Le cheminement central lié au projet de la troisième ligne de tramway obéit à des financements partenariaux de Saint-Etienne Métropole (SEM) au titre de sa compétence transports et modes doux et de la Ville au titre de sa compétence aménagement urbain.

■ Contenu

Afin de ne pas multiplier les maîtrises d'ouvrage et d'agir en coordination, Saint Etienne Métropole propose de confier la maîtrise d'ouvrage des travaux de réalisation du cheminement modes doux entre la station du Bardot et la rue Beaunier à la Ville de Saint Etienne.

Pour ce faire, une convention est établie et précise outre les responsabilités réciproques, les modalités pratiques d'information, de réception et remise des ouvrages, elle précise les délégations de maîtrises d'ouvrage ainsi que les clefs de financement entre Saint Etienne Métropole et la Ville de Saint Etienne, les modalités pratiques d'information, de réception des ouvrages.

Le coût estimatif des travaux pour la réalisation du cheminement – partie Saint Etienne Métropole est de 175 000 € HT soit 210 000 € TTC.

Dans le cadre de la convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage, Saint Etienne Métropole s'engage à verser à la Ville de Saint Etienne une avance forfaitaire de 210 000 € en 2020.

Les travaux d'aménagement étant confiés à Cap Métropole dans le cadre d'une concession d'aménagement, ce montant sera reversé par la Ville à Cap Métropole en 2020.

■ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Saint-Étienne.

■ Point financier

TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)	210 000			
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM		210 000		
Autre				
Total des coûts et montants perçus par la Ville	210 000,00 €	210 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Charge nette Ville		0,00 €		0,00 €

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

■ Proposition

Il est proposé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir approuver :

- la délégation de maîtrise d'ouvrage de Saint Etienne Métropole à la Ville de Saint Etienne pour la réalisation du cheminement modes doux entre la station du Bardot et la rue Beaunier,
- la convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage à passer entre Saint Etienne Métropole et la Ville de Saint Etienne relative aux travaux de réalisation du cheminement modes doux entre la station du Bardot et la rue Beaunier dans le cadre de la troisième ligne de tramway,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer la convention de maîtrise d'ouvrage dont un exemplaire restera annexé au présent dossier ainsi que tous les actes afférents,
- imputer la dépense et la Recette :

Imputation budgétaire	Investissement				Fonctionnement		
	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)	N° Opération	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)
Dépenses	2020	21	2152	2019 P 69213			
Recettes	2020	13	13251	2019 P 69213			

■ Décision

Proposition adoptée

59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

Détail des votes

Votes pour

M. Gaël PERDRIAU , M. Gilles ARTIGUES , Mme Siham LABICH , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Patrick MICHAUD , Mme Nicole PEYCELON , M. Paul CORRIERAS , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , M. Frédéric DURAND , Mme Nadia SEMACHE , M. Marc CHASSAUBENE , Mme Marie-Christine BUFFARD , M. Samy KEFI-JEROME , Mme Pascale LACOUR , M. Charles DALLARA , Mme Brigitte MASSON , M. Denis CHAMBE , Mme Nicole AUBOURDY , M. Claude LIOGIER , Mme Delphine JUSSELME , M. Lionel BOUCHER , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Maryse ZOFFO , M. Jacques PHROMMALA , Mme Marie-Jo PEREZ , M. Jean-Noël CORNUT , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Dominique MANIN , M. Alain SCHNEIDER , M. Georges HALLARY , M. Jacques GUARINOS , M. Robert KARULAK , Mme Catherine ZADRA , Mme Véronique FALZONE , M. Abdelouahb BAKLI , Mme Brigitte REGEFFE , M. Thierry NITCHEU , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Catherine GROUSSON , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Diarra KANE , Mme Laura CINIEMI , Mme Fanny RIVEY , M. Tom PENTECOTE , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Danielle TEIL , M. Jean DUVERGER , Mme Christel PFISTER , M. Olivier LONGEON , M. Michel NEBOUT , M. François BOYER , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Ali RASFI , Mme Laetitia VALENTIN , Mme Julie TOKHI , M. Pierrick COURBON , Germain COLLOMBET

Pour Extrait
Le Maire

Gaël PERDRIAU

